



**RAPPORT DU TRESORIER SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
Assemblée Générale des 29 au 30 mai 2021**

LE MOT DU TRÉSORIER : PRÉPARER L'AVENIR

Une première remarque d'ordre général : 2020 une bonne cuvée malgré la pandémie

A l'examen des pourcentages de réalisation du budget (fondé sur une hypothèse de progression des dons et des legs, un maintien du poids de la masse salariale, et le recours à un cabinet d'expertise comptable), Il apparaît que le budget a été tenu au-delà des prévisions, avec des produits en hausse et des charges conformes au budget et toujours bien maîtrisées. Merci vivement pour tout le travail effectué par la délégation générale, notre experte comptable et le comptable de l'association, avec une mention spéciale pour l'équipe de la collecte sous la direction de la déléguée générale, qui a contribué de manière très significative à ce bon résultat ; celui-ci tient naturellement à la grande fidélité de nos donateurs attachés à nos valeurs.

Il n'est pas question pour autant de nous reposer sur nos lauriers, car les années futures sont pleines d'incertitudes liées en partie à la situation socio-économique découlant de la grave crise sanitaire que nous vivons actuellement. La générosité importante dont nous bénéficions y compris au-delà de la vie de nos donateurs (avec les legs) et des adhérents, nous obligent à un investissement personnel à la hauteur de la confiance dont nous bénéficions pour développer l'audience de l'ACAT FRANCE au profit des victimes et des causes que nous défendons sur le vaste terrain des droits de l'Homme dans nos Églises et plus largement auprès du grand public. C'est notre vocation et notre mandat.

Des produits en hausse significative :

Que ce soit en matière de dons ou de legs, l'année 2020 (87 % des ressources) se signale par un excellent résultat.

L'envol des dons

L'année 2020 permet de mesurer pleinement la pertinence et l'efficacité de la stratégie engagée par la délégation générale en matière d'élargissement de la collecte, avec notamment le développement de la digitalisation.

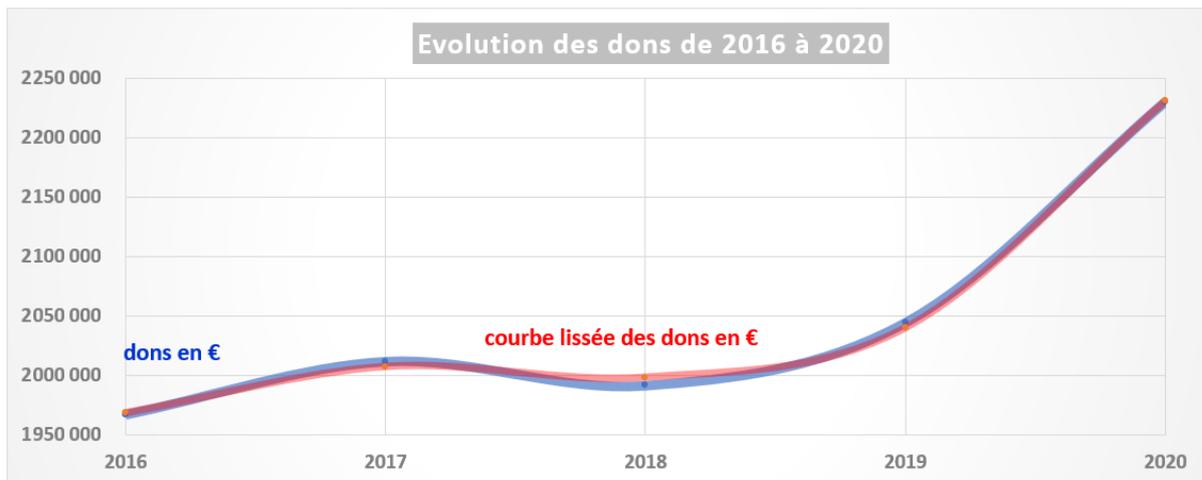
Cela se traduit par un décollage significatif du produit des dons non affectés :

1.991.000 € en 2018

2.010.000 € en 2019

2.230.190 € en 2020

Le graphique ci-dessous donne une idée de l'impact de l'effort entrepris :



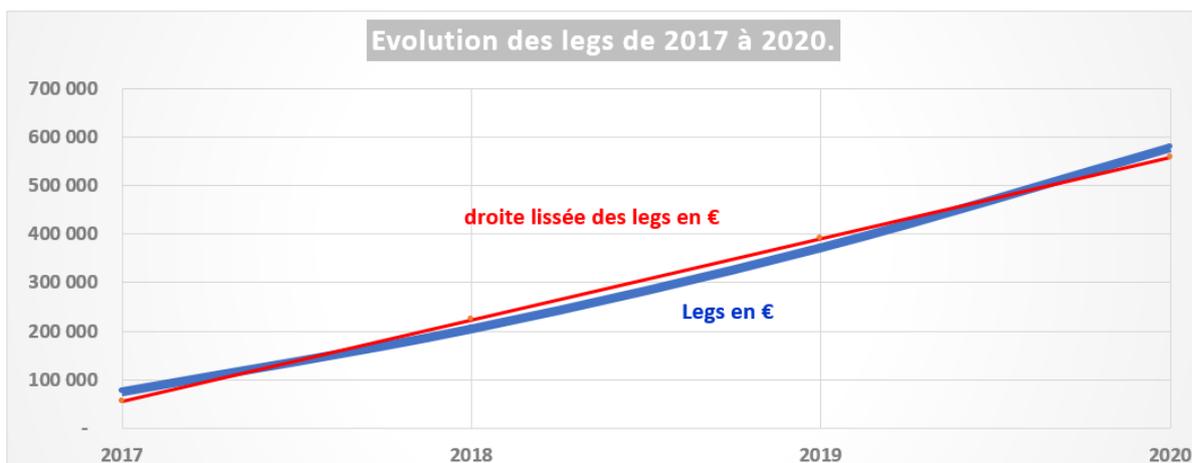
Graphique réalisé par Denis Pouplard (trésorier adjoint)

Une augmentation des legs légèrement plus grande que la tendance lissée.

Les legs continuent à représenter une ressource importante pour l'association.

Nous y voyons un attachement profond de nos adhérents et militants envers notre association, jusque dans leurs instructions testamentaires, et sa place originale et essentielle en milieu chrétien, mais pas que.

Cependant ma position constante est d'attirer l'attention sur la possible fragilité à long terme de ce produit qui représente en 2020, 19 % de nos ressources soit plus que les adhésions.

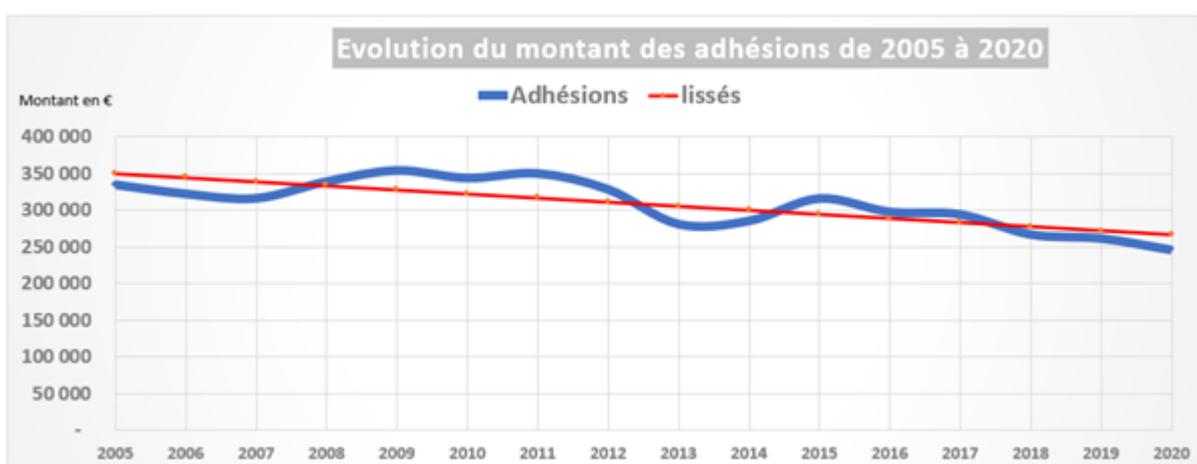


Graphique réalisé par Denis Pouplard (trésorier adjoint)

Des adhérents fidèles à l'ACAT mais en lente diminution depuis longtemps.

Au chapitre du produit des adhésions (8% des produits) nous notons une érosion lente de nos adhérents entamée depuis plusieurs années. Comme l'année dernière je me permets d'insister sur le fait que cette recette, même si elle est non négligeable et indispensable, ne doit pas être considérée seulement du point de vue financier mais en tant qu'elle reflète probablement une érosion du nombre de nos adhérents, et appelle à nous mobiliser pour enrayer ce phénomène.

Comme chacun l'aura compris, le développement de l'adhésion est une ardente obligation car cela nous permet d'accroître notre notoriété locale, disposer de relais d'opinion, et développer nos capacités d'intervention et d'action sur tout le territoire métropolitain, ce qui place les régions en première ligne dans cette mobilisation.



Graphique réalisé par Denis Pouplard (trésorier adjoint)

Des charges bien maîtrisées et parfaitement conformes à la prévision.

Les frais de personnel qui représentent 50 % de nos charges (ratio classique dans ce type d'association) baissent très légèrement, mais ce n'est que conjoncturel et traduit la difficulté de recruter en temps de pandémie.

Deuxième poste de charges la sous-traitance (18 % des charges) représentent en partie les investissements immédiats sur l'année que nous devons faire pour assurer nos recettes et entreprendre la modernisation de l'association.

Ce poste est sans doute amené à augmenter proportionnellement à l'activité, ainsi qu'une fraction des honoraires, qui s'inscrit pour une part dans la stratégie de modernisation de la gestion comptable et financière engagée depuis deux ans par la déléguée générale, et afin de remplir notre objectif visant à conforter et développer l'association dans l'avenir.

C'est dans cette perspective que notre experte comptable met en place progressivement en 2021 un système comptable dématérialisé conduisant à terme à éliminer l'essentiel des saisies manuelles, augmentant donc la fiabilité et la connaissance des évolutions financières en temps réel tout en facilitant les tâches de contrôle.

De même 2021 devrait marquer la phase de rodage d'une comptabilité analytique adaptée à nos caractéristiques, ce qui faisait partie de nos engagements.

Dernier chapitre, la modernisation de nos moyens informatiques et la sécurité de ces moyens (c'est une protection que nous devons à ceux et celles qui nous font confiance) sont également des enjeux pour les années à venir qui sont sur l'agenda du secrétariat national. Cela devrait générer à terme de gros investissements.

Le « National » aide également les régions à agir par les moyens humains et matériels qu'elle met à leur disposition (inclus dans le budget global) et des aides conjoncturelles constatées par une différence significative entre la contribution du national en direction des régions (40.103 €) et les rétrocessions des régions (33.922 €).

Pour conclure :

Comme l'année dernière l'association dispose d'une situation financière saine et robuste, elle est bien gérée, avec prudence mais sans frilosité contreproductive, et ce dans le contexte particulièrement difficile de la pandémie. Le budget 2021 montre que nous ne baissons pas la garde pour augmenter notre présence, notre audience, et notre influence dans les domaines d'action que nous avons choisis et conformes à notre mandat.

Un dernier mot, à la veille de passer la main pour les années à venir, c'est d'exprimer toute ma gratitude à Denis Pouplard mon adjoint, à son investissement et sa compétence si profitables à toute l'association et aux combats que nous menons tous.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Résultat d'exploitation :

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 3 245 242 euros en 2020 contre 3 058 386 euros en 2019. Les postes qui les composent sont les suivants :

Répartition par secteur d'activité	2020	2019	Variations
Abonnements et publications	56 148	64 123	-7 975
Remboursements et participations	28 655	60 298	-31 643
Contributions financières	92 000	138 148	-46 148
Mécénats	890		890
Legs et assurance vie	578 155	372 071	206 084
Dons	2 230 190	2 065 305	164 885
Adhésions	245 642	261 250	-15 608
Autres produits	13 562	15 264	-1 701
Reprises de provisions	0	81 928	-81 928
TOTAL	3 245 242	3 058 385	186 857

Ces recettes sont principalement constituées des dons et legs (87%) et des adhésions (8%).

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 693 157 euros en 2020 contre 2 882 376 euros en 2019. Les postes qui les composent sont les suivants :

Répartition par nature	2020	2019	Variations
Achats de fournitures et publications	24 326	43 424	-19 098
Impressions et sous-traitance	481 336	349 329	132 007
Immobilier, entretien, assurances	198 055	199 051	-996
Documentation interne	2 653	1 882	770
Honoraires, annonces, droits s/fichiers	191 255	227 560	-36 305
Voyages et réceptions	48 961	181 809	-132 848
Poste et Télécommunications	306 316	324 945	-18 629
Cotisations	50 759	56 536	-5 777
Charges de personnel	1 340 074	1 462 706	-122 633
Frais bancaires et droits	15 909	26 262	-10 352
Provisions et amortissements	33 513	8 871	24 642
TOTAL	2 693 157	2 882 376	-189 219

Ces charges sont principalement constituées des charges de personnel (50%), des frais d'impression et de sous-traitance (18%), des honoraires (7%), des frais postaux et télécommunications (11%) et des dépenses liées au siège (7%).

Par conséquent, le résultat d'exploitation est excédentaire à 552 086 euros en 2020 contre 176 010 euros en 2019.

Le résultat financier est excédentaire de 7 019 euros sur l'exercice 2020 contre 9 890 euros en 2019.

Le résultat exceptionnel est de -73 592 euros sur l'exercice 2020.

Compte tenu de ces éléments, l'exercice se solde par **un excédent de 484 572 euros** après impôt sur les revenus mobiliers.

Bilan :

Les principaux éléments sont les suivants :

Actif

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 609 822 euros (dont 310 730 euros de biens reçus par legs) soit 386 622 euros nets fin 2020 contre 66 446 euros fin 2019,
- Les créances s'établissent à 75 389 euros contre 65 366 euros en 2019, correspondant principalement :
 - aux acomptes versés sur des commandes pour 21 392 euros,
 - aux créances liées aux legs à encaisser pour 34 912 euros.
- Les disponibilités sont de 2 821 982 euros en 2020 contre 2 233 840 euros en 2019, composées principalement de comptes bancaires et de caisses pour 1 606 383 euros (1 024 656 euros en 2019) et de placements pour 1 215 599 euros (1 209 184 euros en 2019).

Passif :

- Les fonds propres s'élèvent à 2 493 731 euros en 2020 (2 009 158 euros en 2019) correspondant principalement au fonds de dotation associatif pour 1 000 000 d'euros, au report à nouveau pour 1 009 158 euros, et au résultat de l'exercice pour 484 572 euros.
- Une provision pour risque et charge pour 186 967 euros comprend :
 - La couverture d'un litige en cours pour 70 000 euros,
 - Les engagements en matière de retraite pour 114 667 euros.
- Les dettes fournisseurs s'élèvent à 85 345 euros (107 818 euros en 2019) dont 14 671 euros de charges à payer. Leur échéance est à moins d'un mois.
- Les dettes fiscales et sociales s'établissent à 206 715 euros contre 222 024 euros en 2019.

Résultats - Affectation :

En conséquence, et après déduction de toutes charges, amortissements et impôts, notre résultat net est un excédent de 484 572,34 euros.

Le CODI propose d'affecter cette somme en totalité, au report à nouveau.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au COVID 19 a impacté l'activité du fonds de dotation. Les mesures prises pour contenir la propagation du virus, y compris les interdictions de voyager, les quarantaines, la distanciation sociale et les fermetures de services non essentiels ont provoqué d'importantes perturbations dans les entreprises, entraînant un ralentissement économique.

Le fonds continue de surveiller l'impact du COVID-19 et a mis en œuvre des mesures pour atténuer les risques identifiés.

CHANGEMENT DE METHODE

L'association a mis en place au 1er janvier 2020, le nouveau règlement comptable 2018-06. L'application de ce nouveau référentiel a eu pour conséquences exclusives la modification de la présentation des comptes annuels et de la comptabilisation des legs.

Les principaux changements portent sur les postes ci-dessous :

- les ressources liées à la générosité du public sont regroupées et incluent les mécénats et les dons manuels
- les allocations de la Fondation ACAT sont désormais comptabilisées en contributions financières
- les legs sont comptabilisés à la date de leur acceptation par les instances de l'association. Les comptes suivants sont désormais utilisés :
 - Actifs immobilisés : Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés
 - Fonds reportés liés aux legs ou donations
 - Valeurs comptables des immobilisations reçues par legs ou donations
 - Produits de cession d'immobilisations reçues en legs ou donations destinées à être cédées
 - Report en fonds reportés
 - Utilisation de fonds reportés.

Ce changement de méthode de comptabilisation des legs n'a pas eu d'impact sur le résultat de l'exercice.

EVOLUTIONS PREVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Autant l'année 2020 a marqué un élan soutenu de la générosité des français (source France Générosité), dans lequel on remarque l'excellente tenue des dons en ligne (« **82% des donateurs envisagent de faire de nouveaux dons en ligne à l'avenir** et pour 13% des donateurs online, il s'agissait d'un premier don en ligne ». Même source).

Le niveau de l'épargne a atteint des records : « *Il représente près de trois fois le montant épargné en 2019 (33 milliards d'euros au second semestre 2019 contre 110 milliards d'euros épargnés au premier semestre 2020) selon la note de conjoncture de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) du 6 octobre 2020* ». On peut espérer que les ménages qui peuvent épargner et ont profité pour faire des dons en puisant marginalement sur leurs non-dépenses, continueront à le faire pour l'année 2021 sans être compromis par un rebond de la consommation personnelle (la

consommation des ménages étant seulement prévue en très légère hausse d'après la note de conjoncture de l'INSEE pour 2021).

Mais dès lors que la situation sanitaire s'améliorera il n'est pas assuré que la générosité des français sera au rendez-vous dans les mêmes proportions. La période reste donc favorable pour poursuivre les investissements dans la modernisation de la gestion administrative, financière et économique pour permettre à l'association d'assurer un financement pérenne de son combat pour les droits de l'Homme.

SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU BUREAU en 2020

CHANAS-GOBERT	Colette	Vice-présidente protestante	En cours
DESCOURS	Élisabeth	Secrétaire	En cours
FORHAN	Bernadette	Présidente	En cours
HOFMAN	Bernard	Trésorier	En cours
NOUVION	Christian	Secrétaire adjoint	En cours
POUPLARD	Denis	Trésorier adjoint	En cours
ROLLAND	Yves	Vice-président catholique	En cours
VILANOVA	Brigitte	Vice-présidente orthodoxe	En cours

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS en 2020

ANGWE NZE	Julien	En cours
BELLIERE	Luc	En cours
CHANAS-GOBERT	Colette	En cours
CHEVALIER	Gérard	Démissionnaire
DELACROIX	Jean Marie	En cours
DESCOURS	Élisabeth	En cours
FORHAN	Bernadette	En cours
GAYET	Mireille	En cours
HOFMANN	Bernard	En cours
LONGLADE	Mathieu	En cours
LOUVET	Dominique	En cours
LUCQUIAUD	Marguerite	En cours
MULLER	Philippe	En cours
NOUVION	Christian	En cours
POUPLARD	Denis	En cours
ROLLAND	Yves	En cours
ROSE	Estelle	En cours
ROSSIGNOL	Christian	En cours
SECKEL	Marianne	En cours
SHIRK LUCAS	Katherine	En cours
VILANOVA	Brigitte	En cours
Weber	Corine	En cours
Zalay	Zoltan	En cours

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux Comptes sont en cours au 31 décembre 2020.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Le Trésorier

Bernard Hofmann

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bernard Hofmann', written on a light-colored background.